



LA CARTE EROSION ET COLRUYT : DEUX SACRES CAILLOUX DANS LES BOTTES DES AGRICULTEUR.RICE.S

Alors que les agriculteurs et agricultrices doivent appliquer la nouvelle (et complexe) PAC pour la déclaration de superficie 2023, un courrier peu explicite est venu encore un peu plus troubler le secteur. La conditionnalité "érosion" (BCAE5) au cœur de ce courrier est présentée de manière complètement incompréhensible alors qu'elle impacte durement les exploitations. L'Administration ne s'est pas embarrassée d'explications pour "simplement" annoncer un constat du degré d'érosion de chaque parcelle. Inadmissible, d'autant plus que cette cartographie n'est pas adaptée au terrain et ne tient pas compte des pratiques actuellement mises en œuvre sur les parcelles. Dans cette lettre paysanne, vous retrouverez nos réactions et, surtout, nos propositions d'adaptation de la réglementation (voir p. 8).

Pour la FUGEA, nous ne sortirons de cette crise qu'à deux conditions : tout d'abord, la carte "érosion" doit être adaptée aux réalités de terrain avant la campagne de semis 2024. Ensuite, il nous faut la garantie qu'un maximum de parcelles resteront cultivables, moyennant la mise en œuvre de pratiques innovantes et réalisables. Dans ce dossier, les décideurs et décideuses et l'Administration devront ainsi rester pragmatiques afin d'arriver à des solutions raisonnables, quitte à adapter nos réglementations.

Autre sujet, autre combat : l'accès à la terre. Nous sommes heureux de voir que les jeunes de la FJA nous ont rejoint dans le combat contre l'accaparement de terres agricoles par Colruyt avec l'organisation d'une manifestation à Ollignies, le 14 avril. Pour rappel, la FUGEA est déjà descendue à trois reprises dans les rues pour dénoncer leurs pratiques et a soutenu la mobilisation des jeunes.

Non content d'investir massivement

dans notre premier outil de travail, Colruyt Group provoque le monde agricole avec des publicités et des publications dénigrant le fruit de ce travail. Sous couvert d'un pseudo argumentaire écologique, l'enseigne de grande distribution cherche avant toute chose à maximiser leurs profits en écoulant leurs produits végétaux hautement transformés et industrialisés. Paul Ariès l'a dit avant nous dans son livre "Lettre ouverte aux mangeurs de viande qui souhaitent le rester sans culpabiliser" : attention à ne pas se faire piéger par cette nouvelle doctrine savamment construite pour séduire les consommateurs et consommatrices !

Que ce soit pour la PAC, pour l'accès à la terre ou pour la défense de nos produits, la FUGEA continuera à se battre pour que notre métier soit viable et, surtout, vivable !



Il nous faut la garantie qu'un maximum de parcelles resteront cultivables.

